

Les accidents de cette nature sont relativement nombreux. Il serait temps de prendre de prendre des mesures pour en prévenir le retour. Ne pourrait-on pas, par exemple, obliger les propriétaires de ménages à faire passer les propriétaires de voitures un double barreau, distant l'un de l'autre d'environ 25 centimètres ? Par ce moyen, on éviterait, ce nous semble, les accidents de ce genre.

Il vient de se passer à Mâcon, un de ces drames de la misère où l'inconduite joue, comme presque toujours, le rôle principal. Un homme a été tué par sa femme, et tout l'intérêt repose, non sur la victime mais sur celle qui a commis l'assassinat.

Au n° 3 de la rue de la Maîtrise, pauvre rue, pauvrement habitée, loge un ménage d'ouvriers, composé du père manœuvre, nommé Deschamps, âgé de 40 ans, de sa femme et de plusieurs enfants encore jeunes.

Deschamps avait des habitudes d'ivrognerie qui l'entraînaient souvent à dépenser au cabaret le gain de son travail, au lieu de l'appliquer aux besoins de sa famille. Dans la journée de mercredi, cet homme en était complet d'ivresse, revint chez lui et voulut s'emparer de quelques pièces de monnaie que possédait sa femme et qu'elle destinait à l'achat du pain du lendemain.

La femme Deschamps qui savait que depuis une semaine son mari n'avait pas cessé de courir les cabarets et de se livrer à sa funeste passion refusa de lui donner la somme qu'il exigeait et lui reprocha de gaspiller ainsi l'argent qu'elle gagnait si péniblement. Remués furieux par ce refus et par les reproches qui lui étaient adressés, Deschamps se précipita sur sa femme et voulut prendre de force son porte-monnaie qui ne renfermait que 9 fr. en menue monnaie.

Celle-ci résista énergiquement en disant que ces 9 fr. étaient destinés à acheter du pain à ses enfants.

Exaspéré, Deschamps cherche alors à terrasser sa femme, et pour y parvenir, il la saisit à la gorge. La malheureuse se sentant étouffée, perdit alors la conscience de ses actes. Ses mains étaient libres et un couteau était placé sous son bras. Elle se précipita sur la table, à côté de laquelle avait lieu la lutte. Machinalement elle saisit ce couteau et l'enfonça jusqu'au manche dans l'aîne de Deschamps, qui tomba sans pousser un seul cri, il était mort.

Devant ce cadavre, la femme Deschamps recouvra toute sa raison et elle s'enfuit épouvantée chez une voisine à laquelle elle raconta la lutte et son terrible dénouement.

La justice et la police averties arrivent sur le théâtre du crime. Le corps de Deschamps est transporté à l'hôpital, et sa femme, après un premier interrogatoire, dans lequel elle explique en plourant toutes les circonstances de ce drame intime, est écrouée à la maison d'arrêt de Mâcon.

Deschamps n'était âgé que de 40 ans. Il est de notoriété publique qu'il s'adonnait à l'ivrognerie, et que souvent des disputes analogues à celle qui s'est terminée si fatalement hier, s'élevaient dans son ménage.

Les deux enfants qu'il laisse sont âgés l'un de 16 ans, l'autre de 12 ans. Le premier, dit-on, est paralytique.

Nous lisons dans la Sentinelle du Jura :

Nous avons annoncé l'épouvantable accident dont la commune de Cuvier a été victime. Dans la nuit du 22 au 23 courant, vers onze heures, l'incendie s'est déclaré dans la maison d'un nommé Favre, habitée par le sieur Marandot, locataire. En moins de vingt minutes, vingt-sept maisons, occupées par trente-huit ménages, dont plusieurs attenantes et formant de grands corps de bâtiments, ont été envahies pour ainsi dire simultanément par les flammes. Rien n'a pu être sauvé, malgré le secours de vingt-quatre pompes accourues de tous les villages environnants.

Trente-huit ménages, comprenant quarante-neuf personnes, sont sans abri et sans pain; la misère est complète. Beaucoup de malheureux incendiés, surpris au milieu de leur sommeil, ont dû se sauver en chemise de leurs maisons enflammées.

Les pertes, d'après une estimation très modérée, s'élevaient à 280,000 fr., couvertes par 85,000 fr. d'assurances seulement.

Une souscription est ouverte.

Quoique les renseignements sur la récolte des vins ne soient pas encore complets, quelques journaux publient cependant la statistique suivante, sauf à la modifier plus tard s'il y a lieu :

	1875	1876
Hérault	1.423.493	6.500.000
Gironde	5.379.410	3.000.000
Yonne	2.362.953	1.950.000
Loire-Inférieure	2.535.499	1.100.000
Saône-et-Loire	2.220.872	1.170.000
Indre-et-Loire	2.174.086	1.070.000
Côte-d'Or	2.088.814	1.130.000
Meurthe-et-Moselle	1.483.818	1.000.000
Var	1.403.754	1.000.000
Puy-de-Dôme	1.300.997	8.050.000
Rhône	1.293.883	1.000.000
Gers	1.195.033	1.100.000
Haute-Garonne	1.078.003	1.010.000
Gard	943.966	800.000

Le plus fâcheux de ces résultats est celui qui se rapporte au Gard, parce qu'il a tout spécialement pour cause l'extension du phylloxera.

Quant au Vaucluse ravagé par le phylloxera, il disparaît des statistiques.

LES CANONS MONSTRÉS ITALIENS. — L'Italie travaille activement à éviter une nouvelle défaite de Lissa. Elle a commandé à l'usine anglaise de la maison Armstrong, huit canons de cont tonnes pour canon en raison de la difficulté de les fabriquer. Le premier de ces canons est

arrivé à la Spezia. La fabrication de ce canon gigantesque, le plus grand qui existe, a duré un an et demi.

Ce canon, du système dit de Woolwich, pèse 102,500 kilogrammes, et coûte 112,500 francs.

Le diamètre de l'âme mesure 43 centimètres, la longueur du canon est de 10 mètres, celle de l'âme en partie évidée de 9 m 297 mm. Les diamètres à la culasse, aux tourillons et la bouche sont respectivement de 1 m 956, 1 m 638 et 0 m 737.

La pièce se charge par la bouche et lance un obus du poids colossal de 907 kilogrammes.

La charge de poudre n'est pas encore fixée; en ce moment, la commission d'expériences de la Spezia emploie des charges de 180 kil. de poudre en des de 38 millim. de côté.

La vitesse initiale, obtenue avec un boulet d'essai du poids de 1,134 kilogrammes, est de 401 mètres, et la puissance développée par le projectile, en sortant de la pièce est exprimée par le chiffre fantastique de 9,310,88 kilogrammes.

L'affût est pourvu d'appareils hydrauliques pour la charge, la mire en et hors batterie, le pointage et le recul.

L'usine Krupp annonce la naissance d'un nouveau monstre; mais cette fois le canon est si gros, qu'il ne pourra pas sortir de la maison paternelle et exercer ses ravages sur d'autres bords que ceux du Rhin.

Ce canon lance des boulets de 2,080 livres et il pèse 124,000 kil. Tous les ponts de chemins de fer crouleraient sous son passage.

Voici le nombre de kilomètres de voies ferrées qui existent dans tous les pays du monde :

Les Britanniques	26,318 kilom.
France	22,837 »
Belgique	3,370 »
Hollande	1,638 »
Suisse	1,637 »
Allemagne	27,956 »
Danemark	897 »
Suède et Norvège	4,066 »
Russie	19,431 »
Autriche	9,823 »
Hongrie	6,415 »
Roumanie	826 »
Turquie	1,046 »
Grèce	11 »
Italie	7,521 »
Espagne	5,347 »
Portugal	844 »

Total pour l'Europe, 140,558 kilom.

L'Asie possède 11,102 kilomètres de voies ferrées, dont 10,072 pour l'Inde britannique; l'Océanie, 2,480, dont 2,246 en Australie; l'Afrique, 2,409, dont 1,782 en Egypte; l'Amérique, 143,528, dont 128,880 aux Etats-Unis. Le total pour le globe entier est donc de 301,086 kilomètres.

Nous lisons dans la Courrier douaisien :

Un grand nombre de familles voulant faire jouir leurs enfants du bénéfice du volontariat militaire, désirent connaître les maisons d'éducation qui offrent des garanties à cet égard; nous sommes heureux de pouvoir leur signaler l'Institution Saint-Amé, située à Douai, rue des Récollets Anglais, 3.

Cette maison a toujours fait figurer dans son programme d'études les matières spéciales qui disposent à l'examen du volontariat. Ce pensionnat compte déjà un grand nombre d'anciens élèves qui ont subi avec distinction les épreuves de cet examen; de plus les élèves de Saint-Amé qui désirent une préparation particulière peuvent la recevoir sur la demande de leurs parents.

On peut ajouter que ces jeunes gens remplissent leurs devoirs militaires de la manière la plus honorable.

Les nombreuses familles qui souhaitent soumettre leurs enfants à l'examen du volontariat, nous sauront gré, nous en sommes certains, de leur avoir donné ces renseignements.

La nuit dernière, un terrible incendie s'est déclaré dans l'église d'Albigay, canton de Neuville (Rhône).

Le feu a été aperçu vers deux heures du matin; l'alarme ayant été aussitôt donnée de prompts secours sont arrivés sur les lieux du sinistre et on a pu circonscire le foyer entre les murs de l'église, présent vant ainsi les habitations voisines. A sept heures du matin, le feu n'était pas encore complètement éteint.

Les causes de cet incendie sont attribuées, d'après le dire des habitants, à la négligence du marguillier, qui, après avoir sonné l'Angelus, le 2 au soir avait laissé une chandelle allumée sur une poêle, qui se sera enflammée après la combustion complète de la bougie et aura communiqué le feu au clocher. Des cloches, en tombant, ont effondré le plafond et le feu a aussitôt envahi l'intérieur de l'église, qui a été en grande partie consumée, à l'exception des objets de valeur, tels qu'ornements, chasubles, habits, etc., qui ont pu être sauvés.

L'AUMONIER MILITAIRE

L'aumônier militaire et le curé d'une paroisse ont tous deux charge d'âmes, et cependant il ne faut pas croire que celui-ci puisse remplacer celui-là.

Le curé de la paroisse, dans la campagne surtout, connaît son troupeau. Les habitants se composent en grande partie de femmes et d'enfants que n'ont pas corrompus les déclamations de la taverne. Les hommes eux-mêmes, quelque distraits qu'ils soient de la pratique religieuse, respectent leur église, honorent le pasteur et sont plutôt indifférents que rebelles.

Le curé connaît toutes les maisons du village. Il y entre en ami pour un mariage, en consolateur pour un mort. Il apporte la charité chez le pauvre, et les bonnes paroles chez tous. Les actes de la vie se passent avec lui ou près de lui. Le

presbytère est la maison de chaque paysan, on y vient comme chez soi; l'un le surlire aux lèvres à la naissance de l'enfant, l'autre les yeux mouillés de larmes à l'agonie du père ou de la mère. Les jeunes fiancés cueillent des fleurs dans le jardin du curé, les veuves viennent demander au pasteur une épithape pour la tombe de l'époux. Les petits enfants de l'école apprennent de lui le catéchisme, et le maître du château voisin sollicite ses conseils pour les choses d'importance.

Ce bon curé connaît donc les âmes dont il a charge, et sa main fertilise la vigne que Dieu lui a confiée.

L'aumônier militaire n'est pas dans les mêmes conditions. Son troupeau se compose d'hommes faits, sans mélange de vieillards, de femmes et d'enfants. Ces hommes n'ont entre eux aucun lien de parenté; ils viennent de tous pays, pour un temps limité, apportant sous les drapeaux leurs tempéraments divers, leurs caractères particuliers et aussi leurs passions et leurs préjugés.

La paroisse avec ses limites n'existe pas et le clocher de l'église n'est pas là pour ramener les saints appels si connus au village. Aucun souvenir religieux ne lie l'aumônier au troupeau qui lui est confié pour une semaine, un mois ou une année; il n'a donné le baptême à aucun, et n'a pas béni la mort de l'aïeul entouré de ses petits-enfants.

L'aumônier est seul, armé du crucifix, en présence de cette foule ardente, vigoureuse, tourmentée par les déclamations insensées des corrupteurs de l'armée.

On le sait, il existe des hommes dont la mission secrète est de travailler le soldat. Ces hommes savent que, pour arriver aux lâches trahisons, il faut renverser l'autel. Aussi leurs attaques sont-elles, au début dirigées contre la religion; le reste suivra tout naturellement, et la Commune pourra reprendre ses vols, ses pillages et ses incendies. Avec des soldats libres-penseurs, la colonne de la grande armée s'inclinera pour la seconde fois aux pieds de l'ennemi.

L'aumônier militaire a donc une terrible lutte à soutenir. Non pas que le cœur du soldat soit corrompu, ou que son âme soit plongée dans les ténèbres; mais ce monde, dans lequel la voix du prêtre doit se faire entendre, est égaré par mille soins, détourné par mille causes.

Croyez-vous que l'aumônier militaire n'ait pas besoin de ses forces, de son dévouement, de son courage chrétien, des lumières que lui prête l'Eglise, pour mener à fin sa courageuse entreprise ?

Ce n'est pas le missionnaire qui convertit les peuplades sauvages et trouve souvent le martyre; ce n'est pas le curé de la paroisse soudainement persécuté par un maire irrité ou ignorant; ce n'est ni plus, ni moins, mais c'est autre chose.

Un orateur chrétien dont l'éloquence éveillerait les échos de Notre-Dame de Paris, un saint prêtre de nos campagnes, un glorieux missionnaire grand devant la mort, un profond théologien, n'auraient peut-être pas les mêmes qualités nécessaires à l'aumônier de l'armée.

Qu'on interroge les aumôniers de la dernière guerre, entraînés plutôt que préparés à cette tâche patriotique. Presque tous reconnaîtront de bonne foi qu'au début ils ont pu s'égarer. L'expérience a été conquise péniblement. Si l'éducation, la préparation, l'étude spéciale avaient précédé le départ pour l'armée, quelques maux auraient été évités, et de plus grands biens se fussent accomplis.

Ceux qui suppriment les aumôniers militaires sous prétexte que les prêtres de paroisse les remplaceraient avantageusement, savent qu'en prononçant cette condamnation ils anéantissent l'enseignement religieux dans l'armée.

Le soldat quand même la piété assistera quelquefois à la messe. Il y sera presque embarrassé, ne saura où se placer et craindra même d'attirer les regards, mais rarement ce pauvre soldat ira-t-il au delà de la prière. Peu à peu son zèle se ralentit, il imposera silence à sa conscience, se promettant de revenir à Dieu, en rentrant au village.

Il ira frapper à la porte de l'aumônier militaire, et n'ose se présenter au curé de la paroisse.

Rien de plus facile que de prononcer du haut de la tribune un discours envenimé contre les aumôniers de l'armée. Quelques phrases en faveur de la liberté de conscience, quelques autres contre les jésuites, provoquent des applaudissements et préparent des votes. Le triomphe est complet si la bourse de l'aumônier se vide dans la poche de l'orateur. Ces comédies peuvent réjouir la galerie pendant quelques instants, mais elles sont désolantes en ce qu'elles ébranlent la foi.

Parmi ceux qui attaquent l'aumônier militaire, en est-il un seul dont la vie soit écoulée au milieu des soldats ? qui ait partagé leurs labeurs et leurs fatigues ? qui ait entendu leurs causeries intimes, leurs confidences et l'expression de leurs regrets ? L'armée se recrute dans les campagnes, où Dieu n'est pas méconnu; mais, le fit-il, ne devons-nous à cet homme que le pain qui le nourrit et le vêtement qui le couvre ?

Lorsque, sur le champ de bataille, un soldat tombe ensanglanté, ce cri s'échappe de ses lèvres : Ah ! mon Dieu !

Est-ce une invocation ? Est-ce une prière ? Ne cherchons pas à le savoir. Mais il n'en faut pas douter, ce cri est un appel à la Providence, nous dirions volontiers une profession de foi.

Le R. P. Lacordaire nous disait un jour que l'homme le plus honnête n'est pas moins les cartes à la main. Nous croyons pouvoir affirmer que le sentiment religieux est plus énergique, plus profond, plus vrai sur le champ de bataille qu'ailleurs.

Il y faut donc l'aumônier. Tous ceux qui tombent l'appellent par ce cri suprême

qui monte au ciel lorsque le cœur cesso de battre.

Voudrions-nous faire moins que l'antiquité ?

Une corporation sacerdotale était attachée à chaque légion romaine et se composait des vicarii et d'augures pulviri. Avant le combat, le général faisait le sacrifice et chaque légionnaire unissait sa prière à celle des prêtres. Le premier devoir, après la victoire, était de faire monter jusqu'aux dieux les actions de grâce de l'armée.

Polybe considère la religion comme la première et la plus grande cause de la grandeur des Romains.

Quatre siècles et demi avant le christianisme, Platon disait : « Celui qui renverse la religion renverse le fondement de toute société humaine. »

La loi oblige l'homme jeune encore à quitter ses foyers et à suspendre ses travaux. Cette loi lui demande, au nom de la société, son temps et sa vie. Il donne tout.

La société ne lui doit-elle que le pain et le vêtement pour son corps ? Est-elle quitte envers lui lorsqu'elle a placé derrière les rangs le chirurgien qui soigne les corps ?

Ce soldat, il demande que vous ayez souci de son âme. C'est son droit. A côté du chirurgien, qui soutient le corps, le soldat veut voir l'aumônier qui soutient l'âme. Son pasteur est loin, et le législateur est tenu de le remplacer par l'aumônier.

On parle sans cesse de l'esprit militaire que la France veut réveiller dans son armée. L'esprit militaire n'est autre chose que l'esprit de sacrifice, l'esprit de dévouement, l'esprit de résignation, l'esprit d'obéissance, le tout couronné du mépris de la mort.

Toutes ces vertus sortent de l'Eglise catholique qui, depuis dix-huit siècles, prêche le dévouement, la résignation, l'obéissance, le mépris de la mort. Toute la discipline militaire est là.

Notre discipline est donc inséparable de notre religion : en repoussant les aumôniers militaires, on combat sourdement la discipline. Aussi les adversaires des aumôniers sont-ils les ennemis de l'armée. Cela est si vrai, que les républicains de la Commune ont massacré le même jour et à la même heure, sur le même terrain, les prêtres et les gendarmes. L'instinct animal les avertissait que ces assassinats leur ouvriraient la carrière.

On affecte de mettre en doute le patriotisme du prêtre catholique ? Ceux qui parlent ainsi ont déserté le champ de bataille pendant la dernière guerre, car s'ils eussent été devant l'ennemi, ils y auraient rencontré l'aumônier.

Le patriotisme du clergé français est vieux comme notre territoire national. Médoïn évêque d'Autun, commandant l'armée d'Aquitaine qui repoussa les Normands; l'évêque Gozlin défendit Paris; Ansegèse fit lever le siège de Troyes, et l'abbé Odillon se mit à la tête des moines de Cluny pour combattre l'étranger. En 1196, Henri de Dreux, évêque de Beauvais, fut pris dans un combat par les troupes de Richard Cœur de Lion. L'histoire a conservé le discours que le capitaine Mercadier adressa au roi Richard en lui remettant le prélat prisonnier.

Si la religion était bannie des villes et des champs, elle devrait trouver un refuge dans les armées qui, placées entre la vie et la mort, sentent la main de Dieu se poser sur tous, généraux et soldats. On ne prie pas toujours dans les armées en campagne, mais quel est l'homme de guerre qui, le matin ou le soir de la bataille, n'a élevé son âme vers Dieu silencieusement et rapidement, bravement, mais dans l'espoir d'une autre vie ?

Les libres-penseurs ont la haine de l'armée parce qu'ils la redoutent. Ils cherchent par des moyens divers à la corrompre en affaiblissant son moral, c'est-à-dire ses croyances.

Le jour où un soldat suivrait l'enterrement civil de lui que ce fut, ce ne serait pas le corps inanimé d'un homme qu'il jetterait en terre, — il déposerait sous le cercueil de ce mécréant le drapeau de la patrie et ses gloires vassées. La fosse engloutirait tous les espoirs de la France.

Nous ne l'ignorons pas, c'est au nom de la politique qu'on refuse au soldat son aumônier. La véritable politique, la seule bonne pour les peuples, commande au contraire de doter l'armée d'une armée. M. de Bonald n'a-t-il pas dit : « La politique ne sait pas assez combien il y a de force dans tout ce qui est religieux et de faiblesse dans tout ce qui n'est qu'humain. »

(Univers.) Général AUBERT.

NOUVELLES DU MATIN

Paris, 5 novembre, 6 h. 50, s. On assure que M. Bourgoing a été appelé pour conférer verbalement avec M. Decazes sur la situation et recevoir des instructions.

L'Angleterre fait des ouvertures pour la réunion de la conférence à Constantinople, laquelle serait composée des ambassadeurs respectifs, assistés d'un délégué spécial.

A Saint-Petersbourg, la déclaration de M. Decazes a produit une bonne impression. Le Journal de Saint-Petersbourg, fait ressortir que la France est sympathique aux chrétiens.

Le Golos dit que si la politique de M. Decazes est suivie fidèlement, elle contribuera puissamment à rétablir l'amitié entre la France et la Russie, que les hommes d'Etat français désirent surtout depuis 1870.

Si la France, tout en restant neutre, emploie dans les négociations son influence pour le rétablissement de la paix, pour la protection des chrétiens,

elle rendra à la Russie un service dont cette dernière puissance pourra lui être reconnaissante ultérieurement.

Rome, 5 novembre. Elections : Il y en a 78 définitives, 52 ballottages.

Les élections définitives : il y en a 9 modérés, 69 progressistes.

Parmi les élus se trouvent MM. Depretis, Nicotera, Zanardelli, Nacorana, R. caso, Minghetti.

M. Visconti-Venosta a échoué à Tirano; Garibaldi à Rome; Briù à Livourne. Il y a ballottage, mais avec une très grande majorité de voix; conséquemment leur élection est certaine.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, ce matin : « Les députés de l'extrême gauche se sont réunis hier, chez M. Louis Blanc. La loi sur les chambres syndicales était à l'ordre du jour. La réunion a, d'abord et longtemps, agité les questions du principe relatives à la reconnaissance du droit d'association et de réunion. »

On a abordé ensuite la discussion du projet de loi. Après un exposé succinct de la situation fait par M. Lockroy, et un discours de M. Perin sur la réunion ouvrière de Limoges, M. Cantagrel a exposé un projet relatif à la reconnaissance du droit d'association.

Le projet étant trop avancé pour que le groupe pût rester en séance, il a été décidé qu'on inviterait les représentants des chambres syndicales à bien vouloir se réunir dans le courant de la semaine prochaine, si possible, et qu'apparaissant on discuterait le projet de M. Cantagrel.

La commission propose de réduire cette dépense de 263,000 francs et de la ramener à 111,000 francs. Elle réduit le nombre des aumôniers à 8 pour le service de terre, à savoir : 2 à Brest, 2 à Toulon, 2 à Cherbourg, 1 à Rochefort et 1 à Lorient. Pour le service de mer, le personnel serait réduit à 16 ainsi répartis : 1 au Bord, 1 à l'école des mousses, 3 à bord des bâtiments-hôpitaux, 1 à l'école des novices, 1 au vaisseau école des canonniers, 3 pour les éventualités du service et 6 à embarquer à raison d'un par bâtiment portant pavillon d'amiral ou grand de capitaine de vaisseau.

Les aumôniers recevraient à bord une solde nette de 3,000 francs, et à terre de 2,500 francs. On leur supprimerait à bord le service des domestiques civils qu'ils ont actuellement et auxquels les officiers supérieurs ont seuls droit.

Dans la séance qu'elle tiendra aujourd'hui, examinera la question de savoir si l'entrée du groupe doit être accessible aux députés qui appartiennent à une autre réunion.

La gauche républicaine du Sénat s'est réunie hier.

La réunion n'était guère nombreuse et elle s'est assez vite séparée; tout s'est borné à une conversation générale.

Il a été question des élections qui devront avoir lieu prochainement pour le remplacement des deux sénateurs inamovibles, décédés pendant la prorogation. Plusieurs membres ont, à ce sujet, fait observer qu'il serait bon d'arriver à une entente avec le parti constitutionnel.

Du reste, il résulte des renseignements donnés à la réunion qu'aucun choix n'est encore définitivement arrêté et que les négociations entre le centre gauche et le groupe constitutionnel ne sont pas encore sérieusement engagées.

La Chambre des députés doit recommencer, aujourd'hui, la discussion du budget, interrompue en août dernier, par les vacances parlementaires. C'est par le budget de la marine, dont M. Raoul Duval est rapporteur, que la discussion doit reprendre son cours.

Il y aura quelques incidents importants au cours de ce débat, notamment celui des aumôniers de la flotte, qui donnera lieu, très-probablement à une discussion analogue à celle qui se produisit au sujet des aumôniers militaires, il y a quatre mois.

Le projet de budget dressé par le ministre de la marine pour l'exercice 1877 prévoit l'existence de 50 aumôniers, dont un en chef, 4 supérieurs, 23 de première classe et 22 de seconde.

Le personnel serait réparti de la manière suivante :

A la mer : 1 aumônier supérieur, 9 de 1re classe et 12 de 2e;  
A terre : 1 aumônier en chef, 3 supérieurs, 14 de 1re classe et 10 de 2e.

Avec les diverses allocations, logement, frais de rassemblement, traitement de réforme, indemnité pour le pain et le vin pour le service du culte, la dépense totale de ce service s'éleverait à 374,000 francs.

DÉPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Madrid, 5 novembre.

M. Canovas de Castillo a prononcé un discours en présence de 250 députés réunis dans les salons de la présidence. Le ministre a constaté que la loi relative aux fueros avait été mise à exécution.

La question économique, a-t-il ajouté, n'a pas encore été résolue; mais les Cortès aideront le gouvernement à trouver la solution dans le cours de la prochaine législature. Ce n'est pas une question de parti, mais une question nationale.

Au sujet de Cuba, M. Canovas, a dit que jamais l'Espagne n'avait envoyé une

aussi forte armée aux Antilles pour défendre son honneur. L'Espagne sauvera Cuba à tout prix, car la perte de cette colonie aurait de graves conséquences pour la nation et l'ordre social.

Le gouvernement a découvert une vaste conspiration grossièrement ourdie. Les tribunaux établiront les délits malgré les efforts des adversaires de l'ordre public.

Le ministre donne l'assurance que des lois organiques compléteront la Constitution, notamment une loi relative à l'élection des députés et des sénateurs. Le ministre combat le suffrage universel et déclare que celui qui ne possède rien n'a pas droit de voter.

Au sujet de la suppression des garanties constitutionnelles, M. Canovas dit que le gouvernement n'a pas exercé de dictature, mais qu'il a usé des pouvoirs qui lui avaient été légalement accordés. Les Cortès jureront cette question.

Relativement à la question religieuse, il dit que le public a vu comment le gouvernement avait interprété l'article 11 de la Constitution.

Le gouvernement est disposé à proposer une loi sur la presse si l'opposition le lui permet.

Enfin, le gouvernement ne mettra bientôt plus d'obstacle à la formation de partis légaux, mais il combattra énergiquement les adversaires des institutions nationales.

M. Alonzo Martinez et ses amis, n'assistaient pas à cette réunion.

DERNIERE HEURE

Paris, 6 novembre, 1 h. Une conférence va avoir lieu pour des négociations officielles; on attend que la Russie ait fait connaître ses vues.

Rome, 6 novembre.

Le Cardinal Antonelli est mort. Dans les élections de la Chambre italienne, on calcule que la majorité ministérielle sera dans la proportion de 4/5.

Dr. Dentaire Dents et Douleurs sans crainte ni ressort et pesés sans douleurs. VERBURGER, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges. Consultations de 9 heures à 6 heures. 6, Boulevard de Valenciennes, 6, Paris. 4, Boulevard Poissonnière, 4, Paris. NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas empiéter la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et sont enlevés sans douleur. — Succès garanti.

REGMES, GRIPPE, ENROULEMENTS.

La supériorité incontestable et l'efficacité certaine du Sirop de la Fête de Noël de Dalmazgrénier ont été constatées par 50 mémoires de médecins de Paris, et par un rapport officiel de MM. Barruel et Cottreau, chimistes de cette Faculté, qui ont reconnu que ces sirops ne contiennent ni opium ni sels d'opium, tels que morphine ou codéine, ainsi qu'on en a vu donner à volonté aux jeunes enfants atteints de toux, coque ou de bronchites. Dépôts dans toutes les pharmacies. 1238-550

MARCHÉ D'ARRAS du 4 Novembre.